

CTM



ET LES DÉMINEURS ?

Lors du Comité Technique Ministériel du 22 mars, la FSMI-FO et UNITÉ SGP POLICE, par la voix d'Yves LEFEBVRE, interpellaient l'administration sur le sort des personnels démineurs issus de la Police Nationale. La mise en œuvre du décret de 2005 les excluait du versement de l'allocation de maîtrise...

Pourquoi UNE TELLE INJUSTICE ?

**UNITÉ SGP POLICE demandait que
cette situation soit revue et que
l'allocation de maîtrise leur soit payée**

La défense de vos intérêts, notre priorité

FSMI

FORCE OUVRIÈRE

Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur



22 mars 2022